Le Maroc franchit l'ère de la 4G

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-05-2013 20:37:32

Le Maroc est considéré l'un des premiers pays africains à se doter de la technologie de 4ème génération (4G) des réseaux mobiles, a affirmé, mardi à Rabat, le directeur général de l'ANRT.

"Le lancement des appels d'offre pour l'octroi de licences de 4G devrait être réalisé avant la fin de l'année 2013, alors que l'ouverture des services sera envisagé courant 2014, ce qui ferait du Maroc l'un des premiers pays africains à se doter de cette technologie", a avancé le directeur général de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT), Azdine El Mountassir Billah, qui intervenait lors d'un point de presse à l'ANRT sur la nouvelle note d'orientation générale (NOG) pour le développement du secteur durant la période 2014-2018.

Dans ce contexte, le directeur de l'Agence estime que l'avènement de la 4G constitue pour le Maroc une "nécessité" et non pas un "luxe", relevant que la croissance du secteur des télécommunications est tributaire du maintien du rythme d'investissement des opérateurs qui investissent chaque année entre 5 et 6 milliards de dirhams.

Un contenu monétarisé pour plus de qualité de service

Il a également noté que la création du contenu monétarisé constitue le "vrai" relais de croissance du secteur des télécommunications pour les années à venir, afin de contribuer davantage à l'économie nationale et de continuer à offrir des services de qualité.

El Mountassir Billah a qualifié de "très acceptables" les niveaux de qualité des services télécoms, en dépit d'une baisse observée qui est due notamment à la croissance de l'usage liée à la baisse des prix, prévoyant l'amélioration de la qualité des services dans les années à venir suite à des programmes d'investissement qui sont en cours de réalisation par les opérateurs.

Le maintien de la croissance du secteur des télécommunications nécessite également d'assurer un meilleur aménagement numérique du territoire d'une façon "équilibrée" et "harmonieuse" sans fracture numérique entre les zones urbaines et rurales, a-t-il poursuivi.

La nouvelle NOG s'assigne pour objectif de donner plus de visibilité pour les acteurs du marché et de maintenir le développement du secteur qui aujourd'hui contribue de 5% au PIB national, a précisé M. El Mountassir Billah, relevant que cette note portera essentiellement sur les leviers de régulation à déployer durant la période 2014-2018, notamment la généralisation de l'accès à internet avec de bonnes conditions de qualité de service aux niveaux urbain et rural.

Cette note visera également la révision du concept du service universel, qui au départ portait uniquement sur la téléphonie mobile et internet bas débit, et "il n'est pas exclu à ce qu'il soit élargi à internet haut débit", notamment dans les régions éloignées, en s'appuyant sur des technologies

mobiles, des fibres optiques et des technologies satellitaires pour offrir des services de qualité aux citoyens, administrations et entreprises, a-t-il fait savoir.

"Le Maroc est considéré aujourd'hui l'un des pays pionniers en matière de l'utilisation des technologies de l'information", s'est-t-il réjoui, relevant que sur le plan du service universel, le Royaume s'est doté d'un système le plus performant en matière de gestion du service universel.

L'objectif fixé à fin 2013 pour le parc des abonnés fixe et mobile à savoir 34 millions d'abonnés a été largement dépassé à fin mars 2013 avec un parc de 39,6 millions d'abonnés mobiles et de 3,1 d'abonnés fixes, soit un parc total de 42,7 millions d'abonnés.

Pour ce qui est des réalisations du secteur des télécommunications, le nombre d'abonnés internet dépasse 4 millions d'abonnés à fin mars 2013 avec un taux de pénétration de 12,49%, affichant un taux de croissance annuel de 24,35%, soit le double de l'objectif fixé (2 millions d'abonnés), selon les chiffres de l'ANRT.

Le parc 3G représente 82% du parc global s'établissant à 3,3 millions d'abonnés, en progression annuelle de 26,37%, alors que le parc ADSL a enregistré une croissance de 15,6% avec une part dans le parc internet global de 17,8%.

Le parc fixe a atteint 3,14 millions d'abonnés au premier trimestre 2013, dont 1,68 million en mobilité restreinte, ce qui représente une baisse trimestrielle de 4,39 pc et annuelle de 11,3%. Par conséquent, le taux de pénétration de la téléphonie fixe enregistré à fin mars 2013 est de 9,64% contre 10,08% à fin 2012.

Le chef de gouvernement, Abdelilah Benkirane, avait présidé, récemment à Rabat, la 18ème réunion du Conseil d'administration de l'ANRT, qui a été consacrée à l'arrêt des comptes de l'Agence au titre de l'année 2012, à l'adoption du projet de budget 2013, à l'examen du bilan d'évolution du secteur et au suivi de la mise en oeuvre de la NOG pour le développement du secteur d'ici à la fin 2013.

Menara / avec MAP